

Leaving Care - Aperçu, initiatives et perspectives

Beatrice Knecht Krüger

Directrice du Centre de compétences Leaving Care (CCLC)

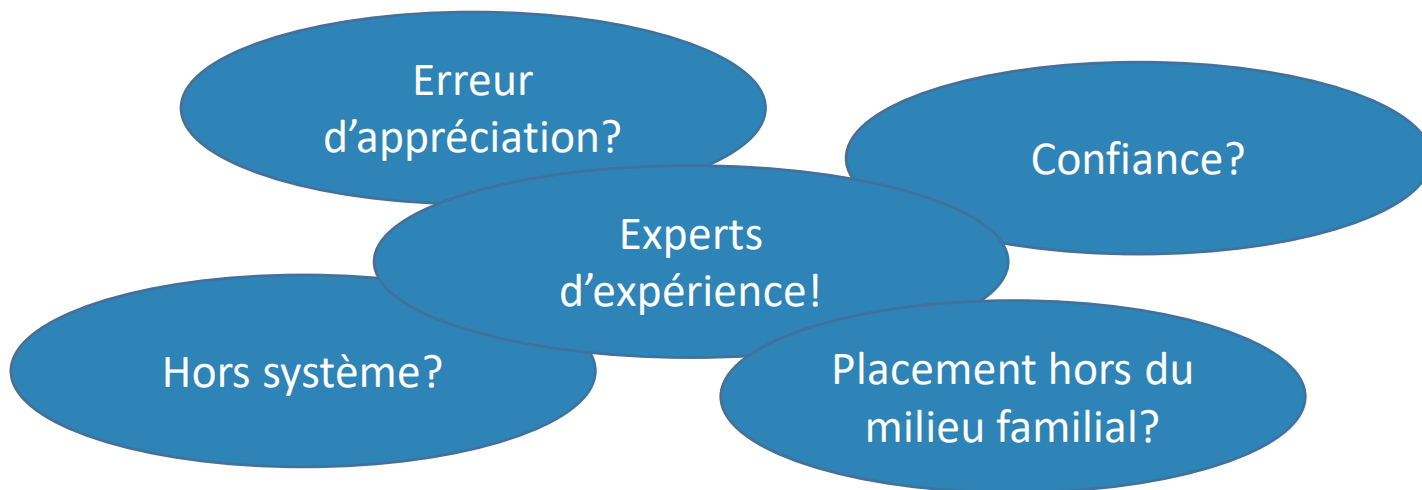
Miriam Halter

Association Careleaver Schweiz (CLCH)

Colloque: La LPEP et les jeunes devant quitter une structure en raison de leur majorité («care leavers»)

Qu'avons-nous accompli et que reste-t-il à faire?

Qui sont les care leavers?



Les **care leavers** sont des jeunes au seuil de l'âge adulte qui ont passé une partie de leur existence en foyer, dans une communauté d'habitation ou une famille d'accueil.

Le **leaving care** est la phase de transition entre le placement extrafamilial et l'indépendance.

Deplatziert?



<https://leaving-care.ch/careleavertalk>

Centre de compétences Leaving Care (CCLC)



Organisation active dans toute la Suisse depuis 2019

Partie intégrante de l'association **YOUVITA**

Comité consultatif: 10 membres de différents secteurs

Financement par le biais de l'OFAS et de diverses fondations

Champs d'activité

Génération des connaissances – acquérir, regrouper, structurer

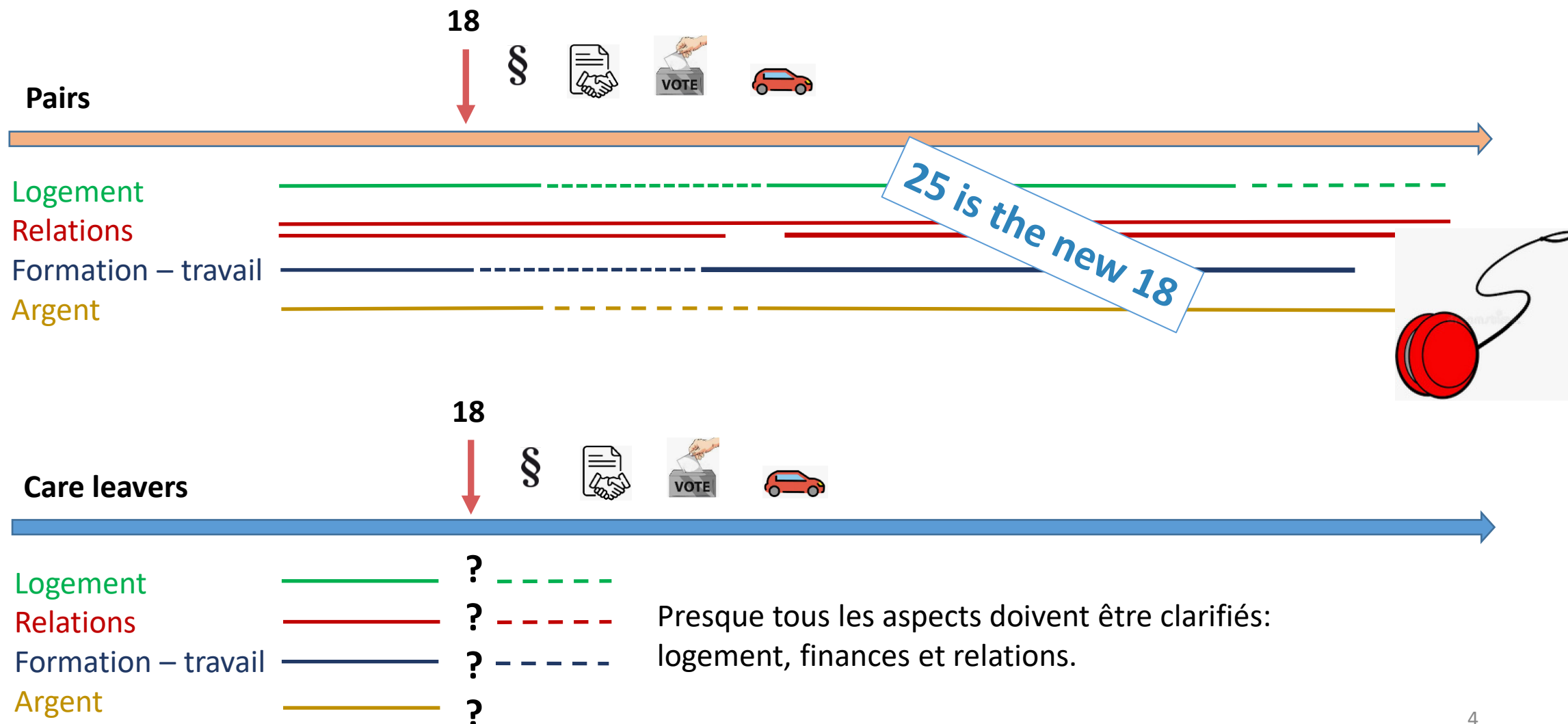
Transfert de connaissances – partager, diffuser, transmettre

Représentation des intérêts – sensibiliser, informer, mettre en réseau

Conseil et soutien – conseiller, réfléchir, contextualiser

Égalité des chances et des droits pour les care leavers!

La transition vers la vie adulte est **ardue** pour **l'ensemble** des jeunes...



Bases légales – Confédération

Au **plan fédéral**, les placements **se terminent à 18 ans** en vertu

- du Code civil (CC) en matière de protection de l'enfant,
- de l'ordonnance sur le placement d'enfants (OPE).



Mais

- les mesures selon le droit pénal des mineurs (DPMIn) prennent fin au plus tard à 25 ans;
 - la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI) ne connaît aucune limite d'âge.
- *Il n'y a **pas** de **législation d'aide à l'enfance et à la jeunesse** à l'échelle **nationale**.*
- *La compétence et la responsabilité incombent aux cantons.*

Bases légales – cantons

Les **bases légales** pour les prestations allant au-delà de la majorité **varient** énormément d'un canton à l'autre!

- (Aucune) loi/ordonnance spécifique
- Limite d'âge
- Nature/diversité des prestations
- Conditions de recours aux prestations



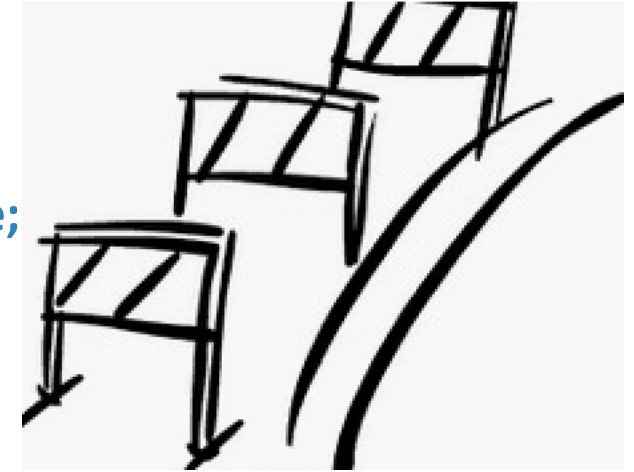
Cartographie des bases légales:

<https://leaving-care.ch/bases-legales>

Obstacles d'ordre structurel

Par rapport à leurs pairs grandissant dans leur famille d'origine, les care leavers sont confrontés à

- une transition **plus précoce** vers l'indépendance;
- une transition vers l'indépendance qui est **irréversible**;
- différentes transitions qui se font **en parallèle**.



- La **société attend** des care leavers qu'ils prennent leur vie en main en toute autonomie et de manière responsable.
- On exige de ces personnes qu'elles supportent **énormément de changements** et la période de **jeunesse** qui leur est concédée est **abrégée**.

Association Careleaver Schweiz (CLCH)



Pour et par des care leavers – [Organisation d'entraide](#) fondée en juillet 2021 par des personnes placées autrefois en foyer ou dans une famille d'accueil



Objectifs

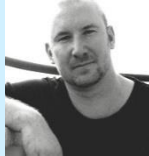

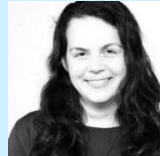




- Défendre les intérêts des care leavers et des enfants (autrefois) placés en foyer ou dans une famille d'accueil dans une perspective politique et sociale
- Soutenir les réseaux régionaux actuels et futurs
- Garantir aux care leavers un accès aisé aux informations



Membres du comité de Careleaver Schweiz, à la tête de l'association






Coprésidente	Coprésidente	Membre du comité	Membre du comité	Membre du comité
 Miriam Halter Finances/personnel	 Rose Burri Relations publiques	 Gael Plo Lobbying	 Selim Handami Service informatique	 Christian Weber Actuariat

Coordinatrices et coordinateurs des réseaux régionaux de care leavers / coordination locale

Région Bâle	Région Suisse centrale	Région Suisse orientale	Région Zurich	Région Argovie	Région Berne	Région Soleure
 Marco Faseth Coordination	 Miriam Halter Direction du bureau de coordination	 Rose Burri Coordination Winterthour / Suisse orientale	 Xy Coordination Rencontres care leavers	 Cxy Coordination Rencontres care leavers	 Desiree Burkhalter Coordination Rencontres care leavers	 Benjamin Rüegg Coordination Rencontres care leavers

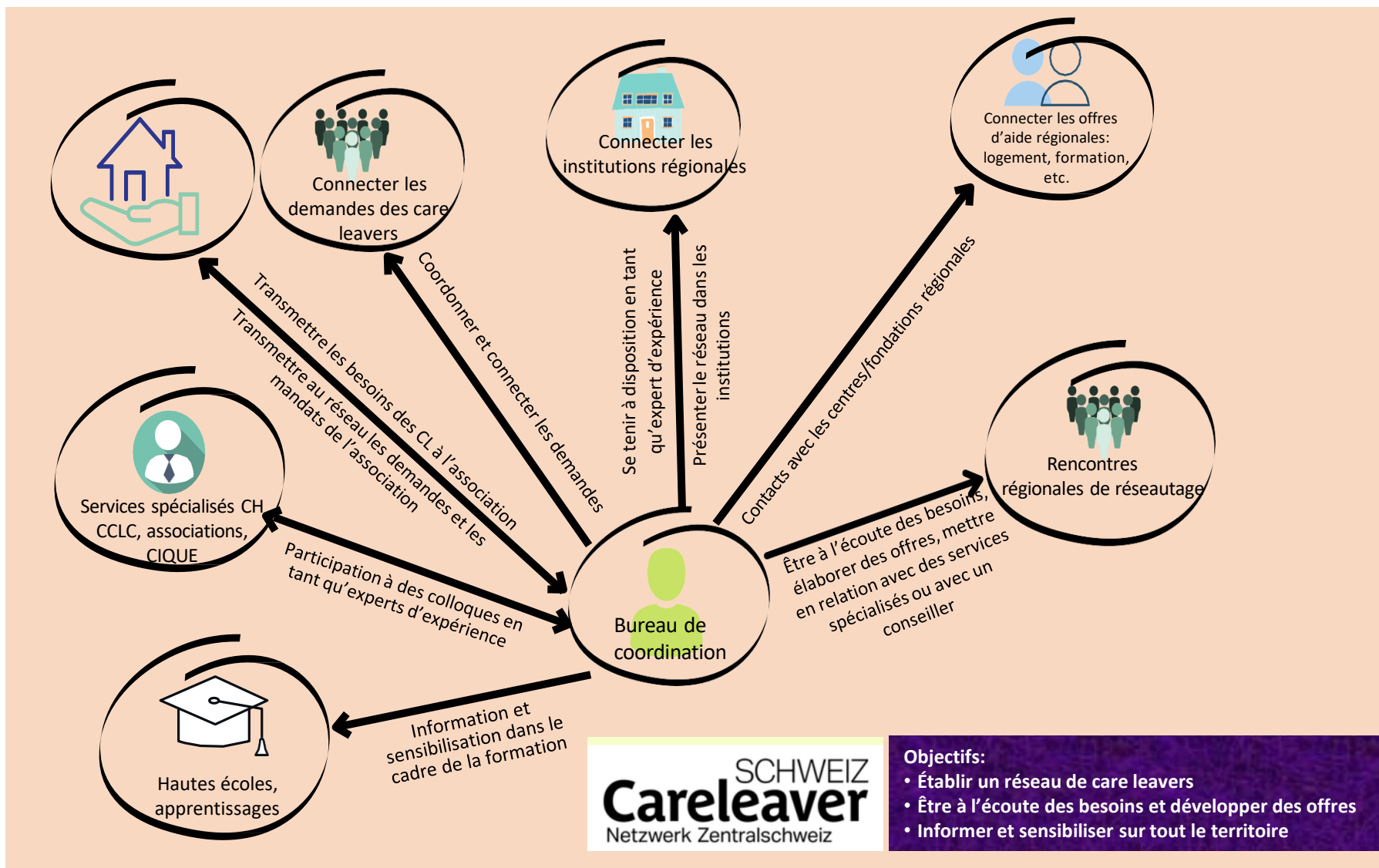
Une ou un représentante peut participer aux séances du comité en tant qu'assesseur.

Projets, groupes de travail (GT) et services

Soutien aux CL	GT politique	GT CL/droits des enfants	Enfants placés	Recherche et formation	CL dans le rôle de parents
 Direction: Rose Burri	 Direction: Gael Plo	 Direction: Tamara Moser	 vacant	 vacant	 vacant

Peut participer aux séances du comité en tant qu'assesseur.

Réseaux régionaux



Fragilité des conditions de départ et obstacles

- Qualifications généralement moindres (pas de formation supérieure vu l'envie d'accéder à l'autonomie et de ne plus dépendre de la société)
- Obligation de chercher simultanément un emploi et un logement en période d'examen de fin d'apprentissage
- Chômage plus fréquent
- Ressources matérielles moindres (p. ex. pas d'argent pour la garantie de loyer et l'équipement du logement)
- Dettes figurant souvent dans l'extrait du registre des poursuites (caisse-maladie, etc.)
- Sans emploi/logement, retour fréquent au domicile des parents (parfois contre son gré)
- Moins de soutien de la part de la famille d'origine
- Isolement dans le logement individuel, voire absence de domicile fixe
- Perte de personnes de référence importantes
- Réseaux moins solides (il manque une personne de confiance)
- Contraintes biographiques
- Parentalité précoce non désirée
- Maladies (psychiques) plus fréquentes



Facteurs clés pour une transition réussie



Relations sociales

Clarification des relations et continuité des relations existantes

Situation stable en matière de logement

Moyens de subsistance et possibilité de rester dans le même lieu ou d'y retourner

Santé physique et psychique

Prestations thérapeutiques et médicales

Possibilités de formation

Développement de perspectives de formation initiale (et continue) et d'avenir



Compétences pratiques au quotidien

Offres de soutien flexibles et d'accès aisé



(cf. Sievers et al. 2018 et argumentaire leaving care 2020)

Développer l'aide à la jeunesse

aussi bien «in care» que «after care»

«in care» (pendant la prise en charge)

- Planifier la transition sur le long terme → réseau après la transition, plan B
- Promouvoir la participation et l'autogestion → développer des compétences et l'autonomie par étapes

→ «Le départ se prépare dès l'entrée»

«after care» (après la prise en charge)

- Encourager les réseaux
- Options de retour
- Suivi post-résidentiel / accompagnement transitoire / encadrement dans un logement individuel
- Centres de consultation pour les care leavers

Paysage de l'offres de leaving care en Suisse

Point de contact pour l'aide



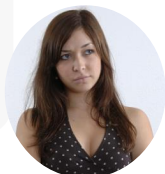
Activités des anciennes et anciens / rencontres



Logement avec accompagnement



Réseaux



Groupes WhatsApp



Possibilité de retour
Hébergement d'urgence



Suivi continu
Accompagnement transitoire

Prise de contact active

Possibilité de contact, portes ouvertes



Approches pair-à-pair



Critères de qualité des prestations de soutien durant la phase de transition

- Les prestations ambulatoires et résidentielles restent **aisément accessibles jusqu'à l'âge de 25 ans.**
- La **fin** d'une prestation découle de la **disparition des besoins** et ne dépend pas de l'âge ou de l'achèvement d'une première formation.
- Les care leavers peuvent recourir aux prestations **sans participation aux coûts.**
- Le cas échéant, les prestations restent accessibles même après une **coupure**, autrement dit après le départ de la personne ou la fin de la prestation précédente.
- Les prestations sont **variées, flexibles** et **axées sur les besoins.**

Comment réussir à soutenir le processus de leaving care?





Un grand merci!

Centre de compétences Leaving Care

leaving-care.ch

info@leaving-care.ch

Association Careleaver Schweiz

careleaver.ch

geschaeftsstelle@careleaver.ch

Bibliographie et liens

Hofer, M.-Th./Knecht Krüger, B./Marty, N. (2020). [Argumentaire pour le Leaving Care](#). Centre de compétences Leaving Care.

Sievers, B./Thomas, S./Zeller, M. (2018). Jugendhilfe - und dann? Zur Gestaltung der Übergänge junger Erwachsener aus stationären Erziehungshilfen: ein Arbeitsbuch. Frankfurt/Main: Internationale Gesellschaft für erzieherische Hilfen. 3. Auflage.

Autres publications sur <https://leaving-care.ch/publications-et-medias>

CDAS/COPMA (2020), [Recommandations relatives au placement extra-familial](#)

Brochure [CCLC](#) (en allemand)

Cartographie des offres pour care leavers en Suisse: <https://leaving-care.ch/cartographie-des-offres>

Cartographie des bases légales: <https://leaving-care.ch/bases-legales>

Réseaux de care leavers:

[Association Careleaver Schweiz](#)

[Réseau Bâle](#)

[Réseau Suisse centrale](#)

[Réseau région Zurich](#)